

Réf : DCM2024115

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	21	28

Date de la convocation : 27/11/2024

Notifiée aux élus le : 27/11/2024

Date de l'affichage : 27/11/20234

SÉANCE MARDI 03 DÉCEMBRE 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le TROIS DÉCEMBRE à 17H30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 27 novembre 2024 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Arnaud FOUREL, Maire-Adjoint.

PRÉSENT-E-S : Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Alain BAILLIEU, Christian GROUL, Yves GRAS, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Carine VANDERBISTE, Stéphane PIGNAN.

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :

Pierre MAUMÉJEAN à Arnaud FOUREL
Gilles TRAUJLET à Marielle NEPOTY
Michel AUSSANNAIRE à Jean-Claude CAMPOS
Jean-Claude BASCHIOU à Christian LAPISARDI
Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR
Olivier BERTRAND à Carine VANDERBISTE
Cédric BONATO à Joachim RAMS

ABSENTS NON-REPRESENTÉS : Maryline POUGENC

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Alain BAILLIEU

OBJET : DG – Rapport sur les actions entreprises à la suite observations définitives formulées par la CRC Occitanie (rapports du 07 juillet 2023 publiés le 20 juillet 2023 relatifs au contrôle des compte et de la gestion de la SAEML BRL Holding et de sa filiale BRL Exploitation sur la période 2016-2021)

Rapporteur : Arnaud FOUREL, Maire-Adjoint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code L. 243-9-1 du Code des juridictions financières ;

Il est indiqué au conseil municipal que Jean-François BLANCHET, Directeur général de BRL dont fait partie la commune d'Aigues-Mortes, a remis à la commune le rapport sur les actions entreprises à la suite observations définitives formulées par la CRCO dans ses rapports du 07 juillet 2023 publiés le 20 juillet 2023 relatifs au contrôle des compte et de la gestion de la SAEMML BRL HOLDING et de sa filiale BRL EXPLOITATION sur la période 2016-2021.

Le conseil municipal est invité à prendre acte de la présentation de ce rapport.



Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et prend acte.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Publication certifiée exécutoire

Pierre MAUMÉJEAN
Maire d'Aigues-Mortes

Résultats du vote :

Délibération 2024115	Rapport sur les actions entreprises à la suite des observations définitives formulées par la CRC Occitanie dans ses rapports du 07 juillet 2023 publiés le 20 juillet 2023 relatifs au contrôle des comptes de la gestion de la SAEML BRL Holding et de sa filiale BRL Exploitation sur la période 2016-2021	Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce rapport.
-------------------------	--	---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication